

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2016 A 18h00 - VOUZIER

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Régine BRUSA, Patricia LESUEUR et Agnès MERCIER et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Francis SIGNORET et Benoît SINGLIT.

Représentée : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir à M. Yann DUGARD.

Absents excusés : M. Jean-Pierre CORNEILLE et M. Jean-Pol RICHELET.

Absents non excusés : M. Ludovic PHILIPPE et M. Jean-Yves PIC.

Personnel communautaire présent : Monsieur Léo MAKSUD, Directeur Général des Services, Madame Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe et Madame Clémence BREHAUX, Assistante de Direction.



Mme MERCIER est désignée secrétaire de séance.



### 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19/09/2016

Aucune remarque n'est apportée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 2) EXAMEN DE DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR TOITURES FACADES

Conformément à la délibération qu'il détient, il est proposé au Bureau communautaire l'étude des dossiers de demande de subvention suivants pour la rénovation de toitures et façades.

Il s'agira des 2 derniers dossiers à traiter pour l'année 2016 puisque l'enveloppe budgétée pour ces subventions est atteinte. En effet, 50 000€ ont été attribués depuis le début de l'année 2016 pour le dispositif Habiter mieux et Rénovation de toitures et façades.

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux TTC	Montant éligible TTC	Subvention prévue
M. Real Marcel	7 Rue de la Petite Bar –	Occupant	Toiture	10 028,15 €	8 050,35 €	1 207,55 €

	08240 Buzancy					
Mme Poline Annie	7 Rue de la côte Bijin – 08250 Condè les Autry	Occupant	Toiture	11 528,90 €	9 118,14 €	1 367,72 €
			Montant subvention toiture :			2 575,27 €

Mme ODIENNE rappelle le montant total attribué en 2016 au titre de ce dispositif :

Total année 2016	Nombre de dossiers	Travaux	Montant subvention		
Total commission mars	4	Toiture	6 000,00 €		
	2	Façade	2 521,32 €	Total Mars	8 521,32 €
Total commission mai	5	Toiture	5 790,18 €		
	3	Façade	3 706,07 €	Total Mai	9 496,25 €
Total commission septembre	9	Toiture	11 461,96 €		
	4	Façade	2 968,04 €	Total Septembre	14 430,00 €
				Total	32 447,57 €

Les membres du Bureau communautaire DECIDENT d'attribuer les subventions telles que proposées, à l'unanimité.

### 3) PARC ARGONNE DECOUVERTE : Tarifs spécifique pour la période de Noël 2016

#### - *Définition de tarifs spécifiques pour l'ouverture pendant Noël*

Dans le cadre de sa délégation, il est proposé au Bureau communautaire de définir des tarifs spécifiques pour l'entrée du Parc Argonne Découverte durant la période d'ouverture du 17/12 au 23/12/2016.

Les tarifs suivants ont été proposés par la responsable d'exploitation : Adultes 7 € et Enfants 5 €

M. MAKSUD explique que les tarifs proposés sont réduits pour tenir compte des activités proposées à cette époque.

Le Bureau communautaire APPROUVE ces tarifs à l'unanimité.

- Tarifs 2017

Sur proposition de la commission Tourisme et Communication du 27/09/2016, le Bureau communautaire est invité à définir les tarifs pour la période touristique de 2017.

La commission a proposé une augmentation d'un Euro sur les tarifs pleins et réduits Adultes et Enfants.

<u>Tarifs d'entrée</u>			
Entrée payante pour l'accès à l'ensemble du site, extérieurs compris (incluant visite de l'exposition permanente, de mission chercheur, accès à la salle de projection, au parcours de filets suspendus, au parc à loups, musée de l'outil, ferme pédagogique et toute autre activité extérieure).			
<b>Intitulé du billet</b>	<b>Tarifs individuels</b>		<b>Conditions</b>
<b>Chouette</b>	Tarif plein adulte (à partir de 12 ans)	13.50 € <del>12.50</del>	Adulte
<b>Chauve-souris</b>	Tarif plein enfant (3 – 11 ans)	10.00 € <del>9,00</del>	Enfant de 3 à 11 ans
Tarifs réduits - groupe (à partir de 12 personnes)			
<b>Loir</b>	Tarif réduit adulte	12.50 € <del>11.50</del>	Adulte selon liste des réductions + groupe adulte
<b>Luciole</b>	Tarif réduit enfant	9.00 € <del>8.00</del>	Enfant selon liste des réductions + groupe enfant
<b>Gratuités (sur présentation d'un justificatif)</b>			
<b>Grenouille</b>	Enfants de moins de trois ans ; enseignants en activité ; Responsables de centre de loisirs ; responsables de comité d'entreprise ; professionnels du tourisme ; journalistes ; élus et personnel de la 2C2A ; chauffeurs de bus accompagnant un groupe en visite ; accompagnateur des établissements scolaires ou spécialisés ; centres de loisirs et personnes handicapées dépendantes (selon législation en vigueur) ; détenteur d'un billet de faveur ; détenteur d'un Pass 2C2A ; visiteurs adressés par l'association Culture du Cœur dans le cadre d'un partenariat annuel		
Tarifs Pass (validité sur une année complète de 12 mois à compter de l'achat du pass)			
<b>PASS 2C2A</b>	Pass annuel adulte	27.00 € <del>25,00</del>	
	Pass annuel enfant (3-11)	20.00 € <del>18,00</del>	
	Pass annuel adulte handicapé – tarif réduit	18.00 € <del>16,00</del>	
	Pass annuel enfant handicapé – tarif réduit	13.00 € <del>12,00</del>	
	Pass annuel Meute (2 adultes et 3 enfants)	91.00 € <del>86,00</del>	
	Pass annuel Super Meute (2 adultes et 4 à 6 enfants)	130.00 € <del>122,00</del>	

Animanuits			
Animanuit	Nuit de la chouette, nuit de la chauve souris	Gratuit	Adulte – animation nocturne
		Gratuit	Enfant de moins de 18 ans accompagné par un adulte payant
	Nuit du loup (plus de 7 ans)	13,00 €	Adulte (plus de 7 ans) – animation nocturne
	Autres sorties nocturnes	5,00 €	
Tarif animation			
	Animation groupe enfant	6,00 €	Animation réalisée en interne
	Forfait visite guidée	45,00 €	Visite guidée de l'exposition pour les familles ou les groupes (25 personnes maximum par guide)
	Animations naturalistes	15,00 €	
	Animations à caractère scientifique	30,00	
	Matériel pour animation extérieure	1-€ / personne	
	Coût transport animation extérieure (hors territoire 2C2A)	0,5 € / km	
Tarif Animalier d'un jour	<p>Période : activité programmée du 2 avril au 31 août, sur réservation les week-ends et jours fériés.</p> <p>Durée : 4 heures de 8h30 à 12h30</p> <p>Âge des participants : activité réservée aux adultes, à partir de 16 ans. Une attestation d'assurance sera exigée de la part des participants.</p>	Prix : 70 € par personne, comprenant le billet d'entrée pour le reste de la journée.	
<p>Liste des réductions (sur présentation d'un justificatif) : Tarif réduit pour les plus de 60 ans, les étudiants, les handicapés, les chômeurs et RMIstes, les familles nombreuses (dans la limite de 2 adultes et à partir de 3 enfants), les détenteurs d'un pass touristique des Ardennes validé, les détenteurs d'un coupon promotionnel, les détenteurs d'une carte d'adhérent « Nature et Découvertes ».</p>			
Achats groupés :	Validité d'un an à compter de la date d'envoi des billets d'entrée		
	10 % de billets gratuits à partir de 40 billets		
	20 % de billets gratuits à partir de 60 billets		
Remise :			
	50 % de réduction sur la deuxième entrée sur présentation d'un coupon de réduction		

Location de la salle à la 1/2 journée		
Salle de restaurant et de la cuisine : 150 €		
Salle de projection et matériel : 200 €		

Après réflexion, les membres du Bureau communautaire, APPROUVENT les tarifs modifiés comme ci-après, à l'unanimité.

Intitulé du billet	Tarifs individuels		Conditions
Chouette	Tarif plein adulte (à partir de 12 ans)	14.00 €	Adulte
		<del>12.50</del>	
Chauve-souris	Tarif plein enfant (3 – 11 ans)	10.00 €	Enfant de 3 à 11 ans
		<del>9,00</del>	
	Tarifs réduits - groupe (à partir de 12 personnes)		
Loir	Tarif réduit adulte	12.00 €	Adulte selon liste des réductions + groupe adulte
		<del>11.50</del>	
Luciole	Tarif réduit enfant	9.00 €	Enfant selon liste des réductions + groupe enfant
		<del>8,00</del>	
Tarifs Pass (validité sur une année complète de 12 mois à compter de l'achat du pass)			
PASS 2C2A	Pass annuel adulte	28.00 €	
		<del>25,00</del>	
	Pass annuel enfant (3-11)	20.00 €	
		<del>18,00</del>	
	Pass annuel adulte handicapé – tarif réduit	18.00 €	
		<del>16,00</del>	
	Pass annuel enfant handicapé – tarif réduit	14.00 €	
		<del>12,00</del>	
	Pass annuel Meute (2 adultes et 3 enfants)	96.00 €	
		<del>86,00</del>	
	Pass annuel Super Meute (2 adultes et 4 à 6 enfants)	136.00 €	
		<del>122,00</del>	

Les autres tarifs restent inchangés

De plus, la liste des gratuits « Grenouille » est modifiée comme suit : « Enfants de moins de trois ans ; enseignants **ACCOMPAGNATEUR** en activité ; Responsables de centre de loisirs ; responsables de comité d'entreprise ; professionnels du tourisme ; journalistes ; ~~élus~~ et personnel de la 2C2A ; chauffeurs de bus accompagnant un groupe en visite ; accompagnateur des établissements scolaires ou spécialisés ; centres de loisirs et personnes handicapées dépendantes (selon législation en vigueur) ; détenteur d'un billet de faveur ; détenteur d'un Pass 2C2A ; visiteurs adressés par l'association Culture du Cœur dans le cadre d'un partenariat annuel »

- Périodes d'ouverture de la saison 2017

Les périodes d'ouverture pour l'année 2017 sont proposées ci-après comprenant une évolution, à savoir ouverture du Parc et du restaurant en période basse, hors vacances scolaires les mercredis, samedis et dimanches (et non plus du mercredi au dimanche).

Dates	Horaires	Jours	Restaurant
Vacances d'été (4 février à 3 mars)	De 10h à 18h	Du Mercredi au dimanche	Ouvert
De 3 mars à 31 mars	De 10h à 18h	Mercredi, Samedi, Dimanche	Ouvert
Vacances de printemps (1 avril à 1er mai)	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert
De 1er mai à 7 juillet	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert
Grandes vacances (8 juillet à 31 août)	De 10h à 19h	Tous les jours	Ouvert
De 1 septembre au 31 octobre	De 10h à 18h	Mercredi, Samedi, Dimanche	Ouvert
Vacances de la Toussaint (24 octobre à 5 novembre)	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert

- La fermeture des caisses est proposée une heure avant la fermeture du site.

M. MAKSUD indique que l'ouverture pendant la période de Noël 2017 n'est pas encore définie car l'ouverture pendant Noël 2016 est une expérimentation.

Le Bureau communautaire APPROUVE les périodes d'ouverture de la saison 2017, à l'unanimité.

- Politique commerciale

Il est proposé au Bureau communautaire de maintenir les offres commerciales pour 2017 conformément à 2016 et d'autoriser le Président à ajouter une offre commerciale qui pourrait s'avérer pertinente.

Offre	Type	Forme	Bénéficiaires potentiels	Mode(s) de diffusion	Période(s)	Moyens d'évaluation
1 entrée enfant offerte pour 1 entrée adulte achetée	Gratuité	Coupon avantages (papier) OU Code avantage (oral)	Familles avec enfants	Facebook Insertions publicitaires	Février - mars - avril Septembre - octobre - novembre	Nombre de bénéficiaires Impact sur la fréquentation par rapport à la même période 2016
Tarif réduit aux touristes séjournant ou passant en Argonne Ardennaise	Remise tarifaire	Coupon avantages (papier)	Touristes de l'Argonne Ardennaise 4 bénéficiaires maximum	Chéquier de réductions édité par l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires Evolution de la fréquentation du PAD par les touristes hébergés en AA
Une boisson offerte (gamme à préciser) au restaurant pour l'achat d'un menu	Gratuité	Coupon avantages (papier)	Touristes de l'Argonne Ardennaise 4 bénéficiaires maximum	Chéquier de réductions édité par l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires CA du restaurant (notamment par rapport à 2016)

Une entrée adulte/enfant offerte pour 2 Pass achetés	Gratuité	Coupon avantages (papier)	Réseau relationnel des abonnés Pass	Courrier personnalisé aux anciens abonnés début février Plaquette de saison Facebook Newsletter	Toute la saison Validité : 1 an	Nombre de bénéficiaires Evolution du nombre total de Pass
Tarif réduit pour l'accompagnateur d'un abonné Pass	Remise tarifaire	Application directe à l'accueil du Parc	Accompagnateurs d'un abonné Pass 4 bénéficiaires maximum	Courrier personnalisé aux anciens abonnés début février	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires
1 entrée enfant offerte pour 1 entrée adulte achetée, offerte à chaque écolier visitant avec sa classe	Gratuité	Coupon avantages (papier)	Scolaires Y compris les élèves absents le jour de la sortie	En caisse	Délivrance : Février - mars - avril mai - juin - juillet Validité : fin saison 2017	Nombre d'utilisateurs + nombre d'accompagnateurs payant le tarif plein

Le Bureau communautaire APPROUVE cette politique commerciale à l'unanimité.

Plus aucune remarque n'étant formulée, le Président lève la séance à 20h00.

Fait à Vouziers, le 16/11/2016

Le Président,

Francis SIGNORET



